



Paris, le 5 décembre 2012

**Opération « 10 décembre » : le nouveau *Guide du prisonnier* remis aux personnes détenues**

**Le 10 décembre 2012, journée mondiale des droits de l'Homme, l'OIP rend publique la 4<sup>ème</sup> édition du *Guide du prisonnier*, publié aux Editions *La Découverte* (en librairie le 13 décembre 2012).**

En partenariat avec le Conseil National des Barreaux, **des « délégations citoyennes » composées d'avocats, de membres de l'OIP et de partenaires associatifs (LDH, Syndicat de la Magistrature, CIMADE, ACAT, GENEPI...)** se rendront dans **20 prisons** pour remettre des exemplaires aux personnes détenues responsables des bibliothèques. Dans les autres établissements, les ouvrages seront adressés par colis. Au total, ce sont près de 2 750 guides qui seront remis en détention pour que chaque personne détenue puisse y avoir accès.

**Qu'est-ce que le *Guide du prisonnier* ?**

Ouvrage fondateur de l'action de l'OIP, le *Guide du prisonnier* accompagne par un jeu de 873 questions-réponses l'intégralité du parcours d'un détenu, du premier au dernier jour de prison. Chaque étape – entrer en prison, vivre en prison, préparer sa sortie – donne lieu à une explication claire de la règle de droit, confrontée à son application au quotidien et illustrée par des témoignages, analyses et articles de presse.

**Dans quelles prisons se rendent les délégations ?**

Les délégations se rendront à 10 heures, dans 20 établissements pénitentiaires couvrant toute la France, métropolitaine et d'Outre-mer :

- les maisons d'arrêt d'Amiens, de Bayonne, Caen, Dijon, Nîmes, Paris-La Santé, Rouen, Strasbourg, Tours, Varces, Villefranche sur Saône.
- les centres pénitentiaires d'Avignon-Le Pontet, de Laon, Lille-Loos-Séquedin, Lyon-Corbas, Marseille-Baumettes, Nouméa (Nouvelle Calédonie), Poitiers-Vivonne, Rennes-Vezin, Toulouse-Seysses.

A la sortie, les membres des délégations se tiendront à disposition des médias pour un point presse.

## **Quelle est la composition de la délégation au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne ?**

- Barbara Liaras, coordinatrice inter-régionale de l'OIP
- M° Burgères, représentant le Barreau de Poitiers
- M° Coutand, Syndicat des avocats de France
- Philippe Pineau, Association D'un livre l'autre
- Mmes Brigitte Duthoit et Nicole Dejan, association Aire (accueil famille)

La délégation se réunira devant le centre pénitentiaire à 10h00 et se tiendra à disposition des médias à la sortie de l'établissement, vers 10H30.

### **Contacts presse :**

Barbara Liaras, coordinatrice inter-régionale, 09 75 46 16 96/06 22 90 27 60  
[barbara.liaras@oip.org](mailto:barbara.liaras@oip.org)

Pour recevoir le *Guide du Prisonnier*, s'adresser au service de presse de *La Découverte*, Marion STAUB - 01 44 08 84 22, [m.staub@editionsladecouverte.com](mailto:m.staub@editionsladecouverte.com).